

PROJET PÉDAGOGIQUE Décembre 2020

Multi-Accueil «Les Pitchouns du Jauron»

6 Bis Avenue Léon Blum – 63 910 Vertaizon

04.73.68.12.69

pitchouns@billomcommunaute.fr



SOMMAIRE

I- Les valeurs de l'équipe	p 4
1- Assurer la sécurité affective pour permettre à l'enfant de découvrir le monde	
2 - Favoriser la sociabilisation pour permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe	
3- Encourager l'autonomie, la confiance en soi	
II- L'aménagement de l'espace	p 6
1- Les différents espaces de vie	
2- Les activités	
3- L'espace extérieur / la cour	
4- S'ouvrir à l'extérieur	
III. Les différents acteurs et le rôle de chacun	p 8
1- L'équipe	
2. Les parents	
3. Les enfants porteurs de handicap	

INTRODUCTION

Le multi-accueil « **Les pitchouns du Jauron** » a ouvert ses portes en 2005 et est un service de Billom Communauté depuis 2017. La structure bénéficie d'un agrément modulable de 20 à 30 places et accueille de jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Le projet d'établissement est un document obligatoire (décret du 1^{er} Août 2000), complémentaire au règlement de fonctionnement, disponible pour les parents fréquentant le multi-accueil sur demande.

Il est le fruit d'une réflexion commune, le reflet d'une dynamique d'équipe et un guide de travail. Il est également un outil d'informations pour les parents, la Communauté de communes et les partenaires.

Via ce document, nous vous donnons accès au projet pédagogique de la structure.

*«Libérez le potentiel de l'Enfant et vous transformerez le monde avec lui»
Maria Montessori*

PROJET PÉDAGOGIQUE

Le Projet Pédagogique est un outil fondamental, il permet de fixer des **objectifs pédagogiques** adaptés et de définir une cohérence d'intervention auprès de enfants pour leur épanouissement, leur bien-être et garantir la sérénité des familles.

Il est destiné à chaque membre du personnel, aux parents et à tout intervenant.

I- Les valeurs de l'équipe

Nos valeurs s'articulent autour de **3 grands lignes** directrices.

1- Assurer la sécurité affective pour permettre à l'enfant de découvrir le monde

Cela se traduit par une attention portée au désir, plaisir et besoins de chacun. Le bien-être de l'enfant est lié également à la relation de confiance réciproque entre les familles, les enfants et l'équipe des professionnels.

Notre idée est d'assurer du lien et de la continuité entre les familles, leurs valeurs éducatives et celles de la structure :

- En respectant le rythme de chaque enfant, en n'anticipant pas ses actions,
- En respectant son individualité, sa singularité, en tenant compte de son environnement familial,
- En lui parlant, en l'encourageant, en le rassurant lorsqu'il a besoin,
- En lui permettant d'exprimer ses ressentis et ses émotions.

2- Favoriser la sociabilisation pour permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe

« **Apprendre à être ensemble** », cette expression implique des rencontres, de se confronter aux règles et limites de la collectivité, de partager, d'échanger et de trouver sa place au sein du groupe :

- En sensibilisant les enfants aux notions de respect, de partage,
- En permettant à chacun d'exprimer ses choix, ses envies, et se positionner face aux autres.

3- Encourager l'autonomie, la confiance en soi

Nous adoptons un positionnement éducatif favorisant au maximum la **motricité libre**, donc le déplacement libre sans intervention de l'adulte et la mise à disposition de jeux adaptés.

L'aménagement de l'espace est alors organisé, réfléchi et mise en place en respectant le développement et le rythme propre à chacun:

- En accompagnant, en encourageant, en guidant, en permettant à l'enfant de faire par lui-même, tout en tenant compte de son développement psychomoteur et de sa personnalité,
- En stimulant la créativité de l'enfant par des activités d'éveil et de découverte,
- En favorisant l'expression corporelle et verbale de chaque enfant,
- En le laissant libre de ses choix.

TRAVAIL ET RÉFLEXION
EN ÉQUIPE

ACTIVITÉ AUTONOME

MOTRICITÉ LIBRE

GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

EXPÉRIENCE
CREATIVITÉ
OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

BIENVEILLANCE

ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

OBSERVATION

II- L'aménagement de l'espace

1- Les différents espaces de vie

L'équipe a engagé une réflexion sur une nouvelle **circulation dans les locaux**, respectant les besoins et rythmes de vie de chacune des 3 tranches d'âge en créant 3 espaces de vie adaptés.

L'espace s'organise en **3 unités de vie**:

- Le groupe des **bébés** qui accueille 8 enfants,
- Le groupe des **moyens** qui accueille également 8 enfants,
- Le groupe des **grands** qui accueille 10 enfants.

Chaque unité de vie possède un aménagement spécifique adapté à l'âge des enfants accueillis.

Notre réflexion sur l'aménagement de l'espace est ancrée sur l'idée de promouvoir la motricité libre de l'enfant c'est à dire de lui laisser toute une liberté de mouvement à son initiative. C'est l'enfant, quelque soit son âge, qui choisit de se mouvoir en suivant son propre rythme de développement.

«Si l'enfant suit son propre rythme, fait le processus par lui-même de ses expériences, il est capable de faire toute son évolution motrice» (Emmi Pikler).

L'espace a également été pensé pour permettre les **jeux libres**.

L'équipe met en place différents espaces riches et variés qui permettent à chaque enfant de développer une activité autonome et réfléchie. Il devient acteur de son développement.

Grâce au jeu libre, l'enfant crée, imagine, se sociabilise, il est confronté à des frustrations, à des satisfactions, il apprend à les gérer, à communiquer.

Il peut également décider à certains moments de ne pas jouer et de se laisser aller à la rêverie.

2- Les activités

Des activités encadrées sont également mises en place sur les groupes des moyens et des grands.

L'équipe « propose et n'impose pas » des activités adaptées, individuelles ou de groupe, elle n'établit pas de planning en avance, pour être au plus près des besoins et des envies des enfants.

L'enfant est libre de refuser de participer ou de simplement observer.

Le **jeu dirigé** permet à l'enfant de mieux appréhender son environnement, de respecter les consignes, les règles, et le partage dans le groupe. L'enfant est libre d'arrêter l'activité quand il le souhaite et d'essayer un autre atelier quand il y aura de la place.

Nous proposons :

- des jeux de **manipulation** (pâte à modeler, transvasement, encastrement...),
- des jeux d'**expression** (peinture, dessin, collage, gommettes...) ,
- des jeux **psychomoteurs** (musique, danse, parcours de psychomotricité...),
- des jeux d'**éveil culturel** (livres, comptines, kamishibai, raconte-tapis ...).

L'adulte reste à l'écoute, organise, assure la sécurité, rassure, verbalise.
L'enfant prend du plaisir à faire les choses par lui-même.

«Aide moi à faire seul» Maria Montessori

3- L'espace extérieur / la cour

L'espace extérieur a également été pensé et réfléchi pour être au plus près des besoins des enfants accueillis.

Un espace de la cour est dédié au groupe des bébés.

L'espace réservé aux moyens et au grands permet de manipuler (bac à sable, jardinières, compost), de se dépenser (porteurs, diverses structures ludiques).

Quand la météo est favorable, les enfants déjeunent et goûtent à l'extérieur.

4- S'ouvrir avec l'extérieur

Dans un premier temps, pour les plus petits, il s'agit d'amener les intervenants dans le monde du multi-accueil, monde qu'ils maîtrisent et qui les rassurent puis progressivement, aller ensemble explorer l'environnement extérieur.

Le but est de créer du lien et de la continuité entre le multi-accueil et les autres institutions, de sensibiliser et de participer à la vie du territoire et de développer la sociabilité et de s'ouvrir autrement à la culture.

- **Éveil au conte, littérature jeunesse**
En partenariat avec le réseau des bibliothèques de la Communauté de communes.
- **Bébé croc'en livres**
Participation au prix lecteur « Spécial Petite Enfance », les enfants votent pour leur ouvrage préféré et participent à la journée de clôture.
- **Éveil musical**

Un intervenant musicien vient sur 5 séances de 3h chacune.

- **Projet d'éducation artistique et culturel (PEAC)**
Chaque année, en collaboration avec les écoles du territoire, un éveil artistique est proposé aux enfants (peinture, danse...)
- **Projet Piscine**
Lors de séances, les accès au bassin sont réservés aux enfants du multi-accueil et des activités ludiques sont proposées par un maître nageur.
- **Projet Passerelle**
Un projet passerelle s'est naturellement mis en place avec des écoles maternelles de Billom Communauté.
Les enfants visitent leur future école en fin d'année, sur une ou plusieurs matinées, accompagnés de professionnels du multi-accueil.
Ces visites permettent une première découverte (des locaux, du personnel enseignant, des classes, de la cour et de la cantine...), ce qui permet aux enfants de se familiariser en douceur avec l'école qui va les accueillir.
- **Les fêtes avec les familles**
Les moments forts de la structure sont l'occasion de rencontrer les familles (Noël, fête d'été...)

III. Les différents acteurs et le rôle de chacun

1. L'équipe

- **Le fonctionnement**

L'équipe se compose d'un personnel pluridisciplinaire qualifié : Cadre de santé, Infirmière, Éducatrice de jeunes enfants, Auxiliaires de puériculture, Adjointes d'animation, Agents de cuisine et d'entretien.

Les objectifs d'encadrement :

- proposer un accueil de qualité aux enfants et aux familles accueillies
- enrichir le champ de compétences de chacun à travers des formations professionnelles
- mettre en avant la complémentarité des uns et des autres
- se questionner régulièrement sur notre pratique, sur nos objectifs éducatifs

- **L'organisation du travail**

Pour une cohérence des pratiques au quotidien, et le développement d'une réflexion commune, différents moments d'échanges entre professionnels existent à travers plusieurs outils :

- des cahiers de transmissions sur chaque section et un cahier de transmission commun à l'ensemble de l'équipe sont consultés à chaque prise de service,

- des temps d'échanges oraux se font régulièrement,
- des réunions d'équipes, qui sont nécessaires, enrichissantes et permettent d'échanger sur nos pratiques.

Chacun peut s'exprimer librement, la cohésion d'équipe et la mise en place de projets est facilitée, l'important étant de garder à l'esprit le bien-être de l'enfant comme élément central.

Un planning hebdomadaire fixe sur l'année est établi, mais suivant les différents besoins, les absences, il peut être réajusté quotidiennement.

2. Les parents

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et l'équipe les soutient dans leur mission en tant que co-éducateurs. Ce travail de partenariat permet une meilleure prise en charge de l'enfant en collectivité.

Les parents ont une place importante au sein de notre établissement.

Une grande importance est donc accordée aux temps de transmissions entre l'équipe et les familles pour aider l'enfant à faire du lien entre sa vie à la maison et sa vie au multi-accueil.

L'équipe veillera à verbaliser le moment du départ des parents et les émotions de l'enfant quelque soit son âge.

- **Accueillir ensemble au quotidien**

Parce que confier son enfant est une étape difficile à franchir pour les parents, la période d'adaptation est indispensable.

Pour une séparation en douceur, l'adaptation doit être progressive.

L'importance pour accueillir un enfant est donc d'accueillir ses parents, d'être à l'écoute de leurs réactions et émotions.

Cette attention portée aux familles est indispensable tout au long de l'accueil de l'enfant au sein du multi-accueil.

- **Un interlocuteur privilégié**

Être à l'écoute des parents nous semble une priorité, il n'est pas toujours simple de se séparer de son enfant et chacun à la liberté de nous joindre pour prendre des nouvelles.

L'accueil est par conséquent individualisé, basé sur l'écoute, la confiance, la disponibilité et le respect.

Bien que le référent de l'enfant soit un interlocuteur privilégié pour les familles, toute l'équipe du multi-accueil se tient à la disposition des parents pour répondre à leurs interrogations.

3. Les enfants porteurs de handicap

Le multi-accueil est un lieu ouvert à tous. En ce sens, il peut accueillir des enfants atteints de troubles de santé ou de handicap. En ce qui concerne l'accueil, l'équipe s'appuie sur les directives du décret de la famille d'août 2010.

Dans ce cadre, nous proposons un accueil individualisé en collaboration avec la famille, les différents partenaires sociaux (PMI, AEMO, psychologues...) et le pédiatre référent de la crèche.

Chaque enfant, chaque famille est unique. Le protocole mis en place sera adapté à la problématique en question :

- Discussion en équipe de l'accueil individualisé que nous allons proposer à l'enfant :
 - mise en place d'un référent dans le groupe,
 - mise en place si besoin de temps de prise en charge individuel qui permettront à l'équipe d'instaurer avec l'enfant une relation de confiance dans un cadre sécurisant,
 - permettre à l'enfant de s'ouvrir petit à petit aux autres à travers la participation à la vie quotidienne de la crèche (temps de jeu, de regroupement, d'activité, de repas...) selon ses capacités, ses besoins et surtout ses envies ,
 - ne pas lui fixer des objectifs irréalisables, être constamment dans une dynamique positive d'encouragement, être à l'écoute et respecter son rythme,
 - lui proposer des temps où il va évoluer seul dans l'espace et avec les autres ce qui permettra à l'équipe d'avoir des temps d'observation différents.

- Prise en charge de la famille :
 - soutenir les familles en étant à leur écoute,
 - avoir des échanges importants et prendre en compte l'histoire familiale,
 - discussions et bilans réguliers.

Cet accueil est possible dans la mesure de nos compétences, de notre capacité d'accueil et du type de handicap.

